

Besançon, le 28 janvier 2005

Création du réseau des sites majeurs de Vauban

A l'initiative de la Ville de Besançon, une association regroupant les sites majeurs fortifiés par Vauban, est formée. Son but principal est d'obtenir auprès de l'UNESCO le label de patrimoine mondial de l'Humanité.

Ces huit sites, Besançon (Doubs), Blaye (Gironde), Briançon (Hautes-Alpes), Camaret-sur-Mer, (Finistère), Mont-Dauphin (Hautes-Alpes), Neuf-Brisach (Haut-Rhin), Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime), Villefranche-de-Conflent (Pyrénées Orientales), représentés par les maires et adjoints des communes, se réunissent pour la première fois à Besançon le 28 janvier prochain afin d'engager une démarche commune et de constituer l'association.

Les huit sites retenus possèdent un patrimoine militaire défensif remarquable réalisé par Vauban. Les critères de choix sont scientifiques, liés à l'intégrité du bâtiment, le soin apporté à sa valorisation et à sa représentativité dans l'évolution du système de défense de Vauban.

Afin d'être présenté à l'UNESCO, le projet de candidature, dont l'association Vauban est également partenaire, devra être validé par les Ministères de la Culture et de l'Environnement pour être déposé par l'Etat français auprès de l'UNESCO au plus tard en janvier 2007, année du tricentenaire de la mort de Vauban.

L'objectif de l'association est également de créer une synergie entre les différents sites membres afin d'organiser une mise en réseau des sites, une communication et une démarche de valorisation communes.

Contacts

Pôle culture et développement de la Ville de Besançon

Marc Daniel 03 81 61 51 12
Sylvia Chareton 03 81 87 81 27
sylvia.chareton@besancon.fr

AUDAB

Marieke Steenbergen 03 81 21 33 50
marieke.steenbergen@besancon.fr